

Municipalité 2016 - 2021

Jour de séance, le lundi à 19h30

Bertrand Gaillard, syndic

Remplaçant: Nicolas Biselx

079 258 98 57

bertrand.gaillard@montcherand.ch

Administration générale – Domaines –
Forêts – Police des constructions –
Routes – Terrains – Voirie – PGA

Nicolas Biselx, vice-syndic

Remplaçante: Dominique Wittwer

079 405 70 62

nicolas.biselx@montcherand.ch

Informatique – Police – Patrimoine –
Bâtiments – Défense incendie –
Protection civile

Dominique Wittwer

Remplaçant: Michel Greppin

079 251 29 75

dominique.wittwer@montcherand.ch

Affaires sociales – Santé – Plantage –
Contrôle des habitants – Ecoles –
Mobilité – Transports

Eric Martin

Remplaçant: Bertrand Gaillard

079 650 43 11

eric.martin@montcherand.ch

Eaux – Egouts – Gaz – SI – Cultes –
Eglise – Finances

Michel Greppin

Remplaçant: Eric Martin

079 474 29 32

michel.greppin@montcherand.ch

Culture – Jeunesse – Sports – Cimetière –
Déchets – Tourisme – Eclairage public /
Energies – Archives

Administration communale

Greffe, secrétariat communal

Sandra Cunsolo

Tél. 024 441 73 77,

e-mail: greffe@montcherand.ch

Horaire: mardi et mercredi matin 8h00-11h30

Bourse, service des finances

Jean-Pierre Blanchet

079 547 93 25

e-mail: bourse@montcherand.ch

Horaire: sur rendez-vous

Location grande salle

Corinne Martin

079 282 80 02

Contrôle des habitants

Yvette Nicole

024 565 79 37 (pendant les heures d'ouverture)

e-mail: controle.habitants@montcherand.ch

Horaire: jeudi de 18h30 à 20h00

Assurances sociales, AVS

Centre Social Régional - 1350 Orbe

Tél. 024 557 76 76 Fax 024 557 77 09

Office du travail voir Greffe

Office de l'Etat civil du Nord vaudois

Rue du Lac 2 - 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 557 07 07 Fax 024 557 68 55

Direction des écoles

Primaires 024 557 23 30

Secondaires 024 557 23 60

Le Pique-Raisinet



Bulletin d'information de la commune de Montcherand

N° 51 - Septembre 2018

Vous pouvez également trouver en ligne «Le Pique-Raisinet» sur le site de la commune: www.montcherand.ch, ainsi que de nombreuses informations sur la vie officielle et pratique de la commune avec une galerie de photos du village et de la région.

Communiqué municipal

La Municipalité a décidé de mettre un terme au ramassage du vieux papier déposé à la fontaine; ce service est de moins en moins utilisé par les habitants, mais donne une surcharge de travail à notre employé communal. A la place, la Commune va tester la mise en place d'un service d'aide, destiné uniquement aux personnes à mobilité réduite, pour se débarrasser de leurs déchets; et n'ayant pas de solution pour se rendre à la déchetterie. Pour en bénéficier, vous pouvez vous inscrire auprès du Greffe (voir coordonnées sous Administration communale).

Naissance

La Municipalité a le plaisir d'annoncer la naissance de Amantha Dupont, fille de Elodie et Frédéric Dupont.

Les vœux de la Municipalité accompagnent ce nouveau-né, ainsi que ses parents.

En raison de la protection sur la sphère privée, la Municipalité ne peut publier l'annonce des naissances qu'avec l'autorisation écrite des parents.

Autorisations municipales

Dans ses séances, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

Natacha et Steve Knabenhans - Pose d'une pergola en bois d'environ 16 m².

Conseil général

Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 13 décembre 2018 à 19 heures suivi d'un repas. Pour ceux qui désirent être assermentés ce soir-là, merci de s'inscrire pour le repas jusqu'au jeudi 29 novembre.

Points importants à l'ordre du jour:

- Nouveau règlement communal sur la protection des arbres, qui sera soumis au préalable à l'enquête publique..
- Budget.
- Règlement du cimetière

Responsable déchetterie

La Municipalité tient à remercier Mélissa Nicole pour son excellent travail et souhaite la bienvenue à son remplaçant Timothée Martin.

Recherche d'un boursier

Après 20 ans de bons et loyaux services, notre boursier, Jean-Pierre Blanchet, a décidé de prendre une retraite bien méritée. Nous allons prochainement publier une annonce dans la presse locale afin de lui trouver un(e) remplaçant(e). Si le poste vous intéresse ou que vous désirez obtenir des informations, n'hésitez pas à nous contacter.



Agenda

- 1 septembre Tournoi populaire de pétanque organisé par le club
- 2 septembre Au château L'art de Vie à 17h00 «Autour de Prévert»
- 7 septembre Tirs obligatoires (Grillades sur inscription)
- 8 septembre Semi marathon des côtes de l'Orbe
- 1 octobre Journée des personnes âgées
- 10 novembre Repas de fin d'année organisé par la jeunesse
- 25 novembre Concert à l'église, 17h00 (Ensemble de Gospel à confirmer)
- 13 décembre Conseil général

Salle de réunion

La Municipalité a décidé de mettre à disposition l'ancienne classe de couture (au premier étage du collège) pour vos réunions.

Vous pouvez adresser vos demandes à: greffe@montcherand.ch ou par téléphone au 024 441 73 77

Gymnastique des aînés

Reprise le lundi 1^{er} octobre 2018, à 14h00 à la Grande Salle de Montcherand. s'adresser à Marie Thérèse Tosetti (079 461 41 24).

Potentiel solaire sur les toits de la commune

L'office fédéral de l'énergie a informé par courrier la Municipalité du potentiel solaire de la commune soit: Potentiel de production électrique 4,21 GWh/an ou production combinée eau chaude et chauffage 1.37 GWh/an et production électrique en complément de la chaleur 2,79 GWh/an.

AGRIVIVA

Vous avez entre 14 et 25 ans, vous voulez vivre des nouvelles expériences en allant travailler dans une ferme pendant 2 à 8 semaines ? Le site Internet www.agriviva.ch vous donne tous les détails.

Nouveaux conteneurs au cimetière

Après avoir été informé par des citoyens que la gestion des déchets au cimetière n'était pas maîtrisée, la Municipalité a décidé de simplifier le système. Vous trouverez désormais à l'entrée du cimetière: 1 conteneur **vert** pour tous les déchets verts (Fleurs, plantes, etc.) 1 conteneur **brun** pour tous les autres déchets d'emballages.

Affichage des prix à la déchetterie

Suite à une demande de la Commission de Gestion, un affichage des prix sera mis en place sur les panneaux devant chaque benne. En effet, depuis plusieurs années le Conseil Général tient à partager équitablement les frais d'élimination des déchets entre les citoyens et part du principe que les personnes qui apportent peu souvent des grosses quantités de déchets (Bois, ferraille, encombrants et inertes) à la déchetterie ne doivent pas payer la même somme que ceux qui viennent régulièrement. Une taxe est donc perçue en fonction de la quantité de ces déchets, taxe qui soulage la facture globale de l'année répartie sur l'ensemble des citoyens. Bien que ces prix soient affichés sur le cabanon de la déchetterie, la Commission de Gestion a demandé à la Municipalité de les afficher séparément devant chaque benne afin que chaque citoyen soit le mieux informé possible.

GENRE DE DÉCHETS

Genre	Quantité	
Encombrants (à mettre dans sac poubelle) +110 l		90.-/m ³
Ferraille	(Plus de 0,1m ³)	25.-/m ³
Sagex (à mettre dans sac poubelle) + 110 l		30.-/m ³
Bois	(Plus de 0,1m ³)	40.-/m ³
Inertes	(Plus de 0,1m ³)	90.-/m ³
Déménagement d'appartement		40.-/m ³
Pneu tracteur		70.- (Sans jantes)
Pneu camion		10.- (+ 10.- par jante)
Pneu voiture		10.- (+ 10.- par jante)
Pneu moto		5.-

CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez **ENCORE** ils travaillent **DÉJÀ...**



- Simulez une **PRÉSENCE !**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE !**

 Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au **117!**